

LE RÔLE DE L'AVOCAT DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN RD CONGO

Présentation de Dignité Bwiza aux Journées du Barreau de la RD
Congo, du 10 au 12 Juillet 2019 à Goma

www.bwiza.cd

Un photographe s'apprête à faire une photo de groupe lors d'un séminaire d'avocats.

Il fait regrouper tout le monde sur les marches, puis il dit

Attention, maintenant, tout le monde dit “honoraires!!”



PRECAUTIONS PRELIMINAIRES



William Arthur Ward a dit « Le *pessimiste* se plaint du vent, L'*optimiste* espère qu'il va changer, **le réaliste ajuste ses voiles.** »

Ainsi,

- ✓ Ainsi, ceci est une interpellation **Brève, réaliste et pragmatique.**
- Elle vise à pousser l'avocat à **se poser des questions sur son rôle dans la protection de l'environnement**
- ✓ La présentation est centrée sur le rôle de l'avocat **pratiquant** en RD Congo **dans son contexte actuel et ses réalités**
- ✓ Conclu avec un *Take away* d'actions immédiates à mettre en œuvre

LES POINTS

-
1. **L'ENVIRONNEMENT:** Contexte et relation avec la profession d'avocat
 2. **L'ENVIRONNEMENT EN RDC**
 3. **CONCLUSION** et propositions concrètes

PARTIE I. L'environnement en général

1.1 L'environnement: où en sommes nous?

Est doté d'une panoplie de mots à la mode et très usités (*voir ici bas*), mais qui ne veulent pas dire grand chose dans le quotidienne de notre pratique : Compliance COP 18, 21, 45... 🤖 (on a du mal à suivre les chiffres); Ecosystème; Réchauffement climatique ; Energie renouvelable; espèces en danger/en voie de disparition (ou d'apparition!! 🤔)

BREF: L'environnement est un domaine vaste, très complexe, en constante évolution, qui requiert une connaissance générale dans divers domaines. Il faut donc lire!

1.2 La protection de l'environnement: pourquoi l'avocat s'impliquerait-il? (quel intérêt)

Parce «la planète est le cabinet dans lequel nous consultons nos clients, rédigeons nos conclusions mais aussi le palais dans lequel nous effectuons nos plaidoiries» DB

Après tout, nos cabinets ne sont pas situés sur la planète Mars, ni les salles d'audience sur la lune! ...à moins que j'aie raté l'info!! 🤔

Qui plus est, bien qu'avocats, nous sommes tout d'abord HUMAINS!

1.3 Le droit de l'environnement

Plusieurs spécialisations/disciplines

- **DROIT DE L'ENVIRONNEMENT** : (Les arbres ont-ils aussi des droits?) 🤔
- **DROIT ENVIRONNEMENTAL DES AFFAIRES**
- **DROIT DE L'HOMME & ENVIRONNEMENT**
- **DROIT SPATIAL** (perturbations écologiques non-terrestres!!)
- etc.

1.4 LES CRIMES ENVIRONNEMENTAUX : quelles juridictions?

- **Cour Internationale de l'environnement?** (Brainstorming à Oslo- voir article sur www.bwiza.cd)
- **Cour Pénale Internationale :**
 - « l'exploitation illicite de ressources naturelles»,
 - « l'appropriation illicite de terres ou la destruction de l'environnement».
- **Dans plusieurs pays sous la compétence Universelle**
- **Instances nationales**

Partie 2. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN RD CONGO

2.1 L'environnement : définition en RDC

- Au Katanga, Lualaba, Ituri, ..., **Environnement = exploitation minière**
(d'ailleurs, 99% des sujets de ces Journées du barreau 2019 portent sur le minier!!!)
- Au centre du pays, **Environnement = Exploitation forestière**
- Dans les Kivus, **Environnement = Braconnage et empiètement des réserves naturelles**

L'environnement **inclus** tous les secteurs ci-haut, et va au-delà : Sol, air, maritime, Biodiversité (faune & flore),...

2.2 L'environnement en RDC: Etat des lieux au 30 Juin 2019

- La situation environnementale est **floue**, fait l'objet de **spéculations** sans soubassement objectif (Amélioration? Régression? Situation stagnante?): il n'y a **pas de point de repère, d'informations environnementales fiables desquelles faire une évaluation.**
 - statistiques sur les SGBV = RDC capitale du viol.
 - Mapping report sur les droits de l'homme = absence d'état de droit
 - UNDP Développement index: sous développement et taux de corruption, etc.

Mais à ce jour: presque aucune évaluation fiable de la situation environnementale en RD Congo. (que des articles à spéculation)

2.3. L'environnement en RDC: La position de l'avocat

D'un point de vue social

1. A-t-il conscience de l'état actuel du besoin de protection environnemental?
2. Comprend-il l'étendue du problème?
3. Comprend-il son rôle en tant que membre de la société (The future we want 4 future générations)

D'un point de vue technique

1. Maîtrise-t-il les lois environnementales applicable en RDC (et ce qui est attendu de lui)? Les mets-il en application?
2. Conformité environnementale de tous ses clients?
3. Pose-t-il lui-même des « gestes verts » au quotidien?

La Protection de l'environnement en RDC:

les problèmes clefs (1)



1. FAIBLE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE GÉNÉRALISÉE, CONNAISSANCES LIMITÉES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

La population, autorités politico-administratives, auxiliaires de justice (i.e: 86% des AJ interviewés par DB en Ituri & Nord Kivu n'étaient pas familier avec le Code Forestier et autres lois forestières en vigueur)

2. PERCEPTION ERRONÉE DE CE QU'EST L'ENVIRONNEMENT

- Uniquement dans le secteur minier = tous les secteurs
- Impact E que par les grandes entreprises = les petites polluent tout autant
- C'est une affaires d'ONGs = C'est une affaire de tous
- PE n'est possible qu'avec des moyens faramineux = tout geste compte

LES PROBLÈMES CLEFS (2)

4. LA MISE EN APPLICATION DES LOIS ENVIRONNEMENTALES

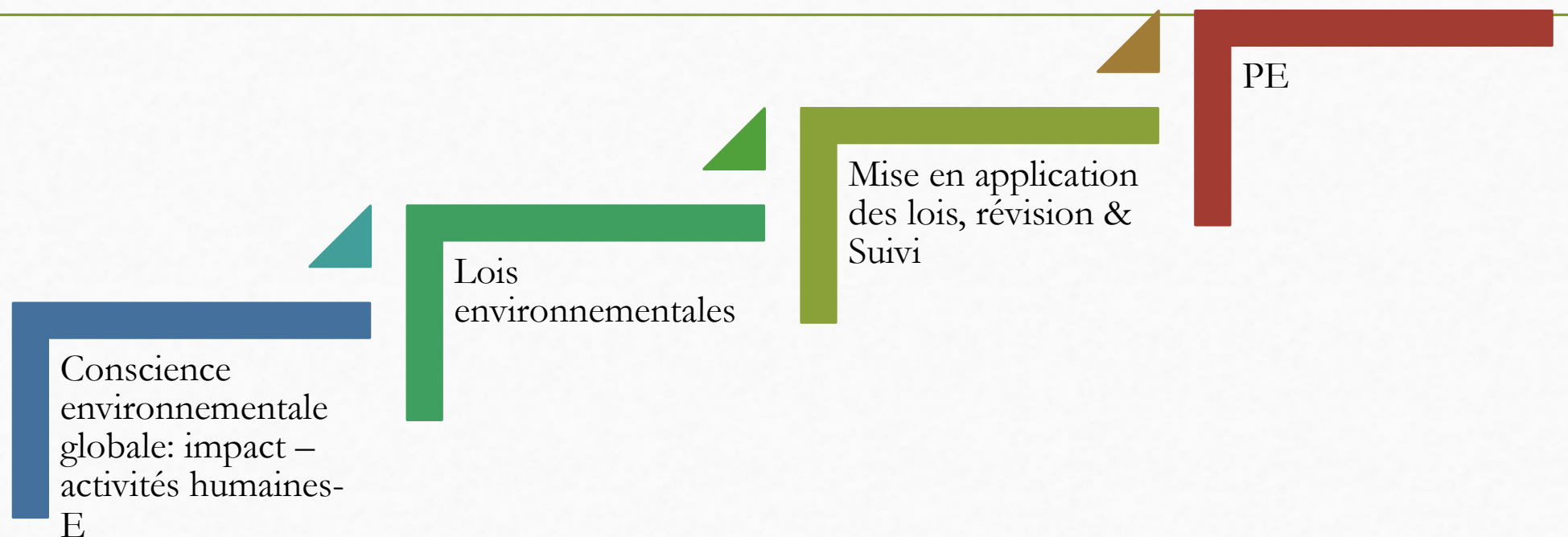
(lois inadaptées, importées, euro centriques et dépourvues de relativisme socio-culturel = impossibles à mettre en oeuvre

Dans son livre sur la **moralité des lois**, *Lon Fuller* a dit : **Seules les « bonnes lois » sont respectées.** Ce que les lois environnementales congolaises demandent est-il moralement acceptable/correct/valide? « NON »

5. POST-CONFLICT DEVELOPPING SITUATION (Sudan & CAR)

Partie 3. CONCLUSION

La Protection de l'environnement en bref



L'avocat dans la protection de l'environnement

L'avocat:

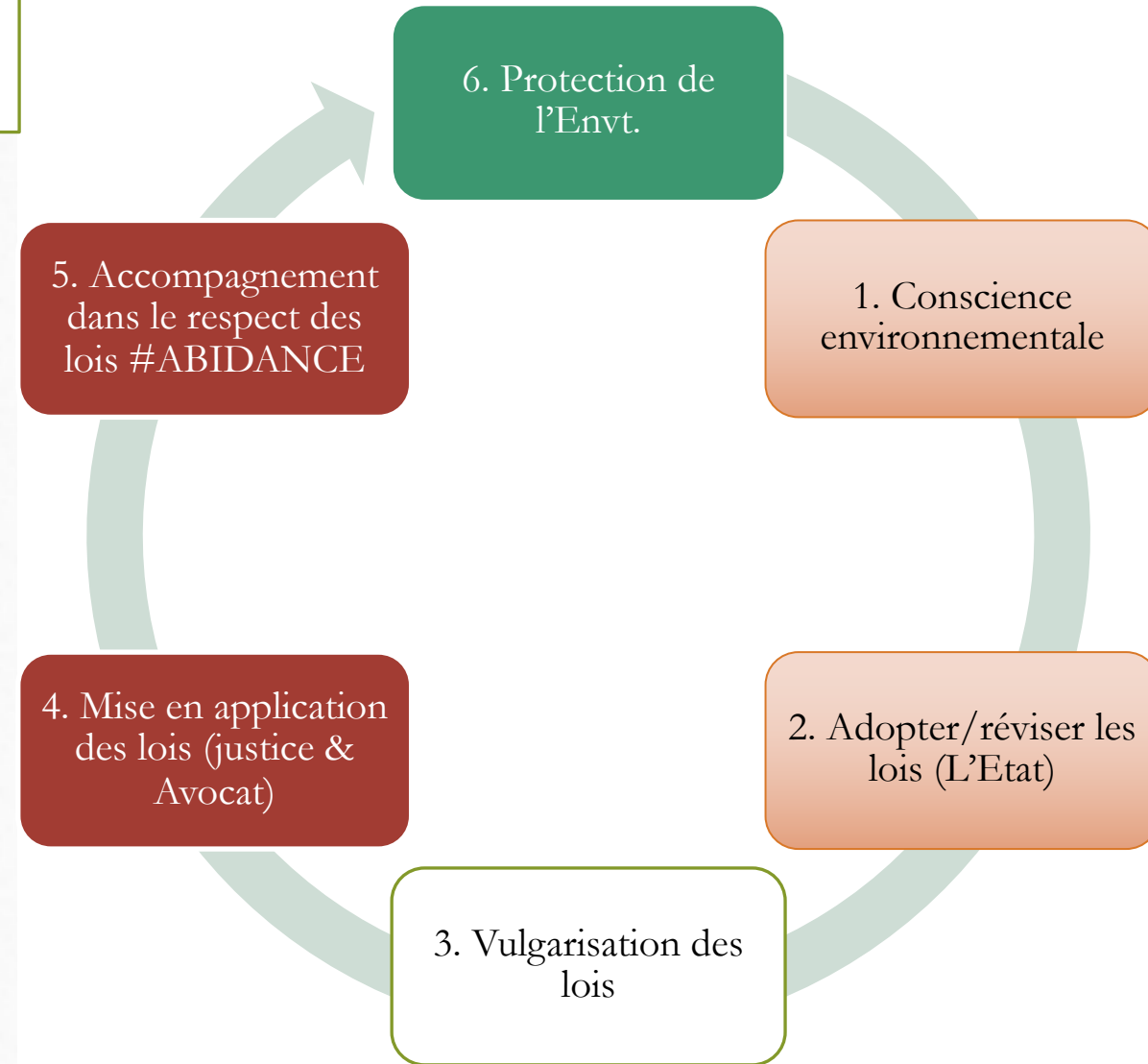
- **Contribue à l'application des lois environnementales (internationales et nationales) pour un développement durable**
- Est un maillon incontournable pour la conformité environnementale
- Acteur clef dans la prise de **décisions** judiciaires **pour un développement durable**

afin que le monde puisse atteindre « *le futur que nous voulons* » (déclaration des Nations Unies, Rio 1992)

A QUEL STADE INTERVIENT L'AVOCAT

1. **Eveil de la conscience
environnementale des communautés
par les conseils aux clients** : à travers des
ONGs (Avocats verts), consortiums, (green defenders), etc.
2. **Respect des lois environnementales pas
ses clients**
3. **Révision des lois**: en tant que praticien,
l'Avocat peut soulever les incohérences légales et
suggérer/inciter la révision des lois
(individuellement/à travers le Barreau)
4. **Mise en application des lois** : son devoir, sa
pratique

Bwiza&Associates- Environmental Corporate law experts in The DR Congo



PAR CES MOTIFS

- Informez-vous sur les bases du droit environnementales (achat livres, participation séminaires, sur www.bwiza.cd)
- Choisissez un secteur de spécialisation environnementale
- Veillez à ce que vos clients se conforment aux exigences environnementales légales *#Compliance* (EIES/PMCES, remise en Etat des sites miniers, gestion durable des déchets industriels de vos clients, etc)
- Créez des plateformes- groupes de réflexion d'avocats sur l'environnement
- Prenez des mesures d'atténuation environnementale de **vos activités quotidiennes au sein de vos cabinets** (impressions, gestion des déchets, etc.)
 - Le papier: réutilisez, n'imprimer que le nécessaire, Imprimez vos plaidoiries en « recto-verso », faites des brouillons électroniques
 - Achetez des panneaux solaires pour éclairer nos cabinet (Groupe électrogènes)
 - Éteignez les lampes
 - ...

Et ce sera justice

Take away

-
- Pour plus d'informations sur le droit environnemental en RD Congo, rendez-vous sur le site www.bwiza.cd

L'avocat congolais joue un rôle crucial dans la protection de l'environnement en ce qu'il participe au respect des lois environnementales (par les conseils qu'il prodigue à ses clients) et à l'application des lois environnementales par sa participation aux procès environnementaux!